

Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 24 novembre 2011 – 20h30

Présents : Mmes Marie-Claude MONTAZEL, Jeannine POUCHIEU, Sandrine ROUGIE, Magali SOURNAC-LIVENAIS.

Ms Daniel QUEVA, Philippe CASTANET, Olivier HYVERT, Patrice LACOMBE, Alexis MAURY

Secrétaire de séance : Olivier HYVERT

1) Compte-rendu du jeudi 27 octobre 2011 approuvé à l'unanimité

2) Lotissement : Un compte-rendu est fait de la réunion avec LOT Habitat pour la construction de logements sociaux.

Une délibération est prise à l'unanimité pour l'intervention de LOT Habitat sur une parcelle du lotissement afin d'y réaliser 4 logements sociaux de type T4.

La commune s'engage avec le Conseil Général à se porter caution pour l'emprunt effectué par LOT HABITAT pour la réalisation de cette opération.

3) Taxe d'aménagement communale : le Conseil décide, à l'unanimité, de fixer la taxe à 2% sans exonérations, sauf pour les logements sociaux confiés à LOT Habitat.

4) Concessions hydroélectriques de la Haute Dordogne : dans le cadre de la consultation engagée par le Préfet de région, le Conseil, après discussion, approuve le questionnaire tel qu'il a été rempli et la position commune portée par le SYMAGE² et les autres collectivités du nord du LOT. Le Conseil émet, à l'unanimité un avis favorable à la consultation mais souhaite être informé de la suite de la procédure à chaque étape de validation.

5) Délibération sur le projet de périmètre du SAGE Dordogne amont. Le Conseil émet, à l'unanimité, un avis défavorable au périmètre proposé par EPIDOR et propose un redécoupage en 2 SAGE : Dordogne Massif Central et Dordogne Quercy-Périgord noir.

6) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement : le rapport sur l'exercice 2010 du service a été présenté au Conseil Municipal qui l'a approuvé à l'unanimité.

7) Transfert des pouvoirs de police du maire au Président de l'E.P.C.I. en matière d'assainissement et déchets ménagers : Le conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité pour refuser ce transfert.

8) Logement au dessus de l'école : ce logement devenant vacant au 31 décembre 2011, de nouveaux locataires vont signer un bail après l'état des lieux fait au départ des sortants.

9) Conseil d'école et SIVU : (compte rendu présenté par Magali SOURNAC-LIVENAIS) :

- projets de voyages : 4 jours à Paris pour les CE2-CM1-CM2. Deux jours en Aveyron pour les CP-CE1 et Grande Section de maternelle. Le coût des voyages sera partagé à parts égales entre l'Association des Parents d'Elèves, la Coopérative scolaire, la famille et la mairie. Le montant de chaque part ne dépassera pas 87,50 € (voyage à Paris) et 20 € (Aveyron). Il pourrait être inférieur compte tenu des manifestations qui seront organisées par l'A.P.E. et des demandes de subvention qui seront faites (Conseil général ...).

Aucun parent des enfants concernés n'accompagnera le voyage.

2 nouveaux enfants arrivent le 12 décembre.

Les communes sont sollicitées pour s'engager à verser une avance au SIVU dès janvier 2012 (150 € par enfant de la commune concernée).

Un nouveau photocopieur, plus performant, va remplacer l'ancien.

Le SIVU va financer la deuxième partie du BAFD d'Auréliie JAUBERTHIE.

Les parents d'élèves demandent à nouveau le chauffage et l'isolation du préau que le Conseil Municipal a déjà refusé.

Nouveaux travaux de peinture souhaités pour l'été 2012 : une classe.

La distribution des cartes de bus a été très perturbée cette rentrée ; des parents se plaignent de ne pas les avoir reçues.

10) Bulletin Municipal : avec les comptes rendus et les pages réservées aux associations, le prochain bulletin devrait comporter 16 pages et sortir dans la deuxième quinzaine de décembre. La couverture sera consacrée au marché de Noël.

11) Rapport des commissions communautaires :

- Communication (Alexis MAURY) : la commission du 17 novembre a choisi, parmi les dessins d'enfant présentés, celui qui semble illustrer au mieux les notions de communauté et de partage. Ce dessin servira à illustrer la carte de vœux adressée à la population de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour. Un dessin de chaque atelier ayant concouru devrait, en format réduit, figurer sur la 4ème de couverture du bulletin communautaire. Tous les dessins présentés seront exposés dans la salle Saint-Martin lors de la cérémonie des vœux.

Des difficultés sont soulevées par la représentante de Souillac pour la distribution des cartes et des bulletins sur la commune. Le président de la commission, approuvé par la majorité de celle-ci, a souhaité que la question soit traitée entre le Maire de Souillac et le Président de l'EPCI.

Le futur bulletin comportera un cahier central de 4 pages consacré à l'artisanat local.

- Pôle santé (Magali SOURNAC-LIVENAIS) : pas encore d'accueil de jour à Souillac pour les malades atteints d'Alzheimer, seule une permanence est assurée par une antenne de l'hôpital de Leyme pour des rencontres ponctuelles avec les familles.

Maison médicale : la Communauté de Communes va réunir les professionnels de santé pour débattre d'un éventuel pôle de santé.

- Environnement (Olivier HYVERT) : des membres de la Commission se sont rendus à Saint-Céré pour voir les nouvelles réalisations en matière de ramassage des déchets ménagers. Des bacs enterrés et semi-enterrés, selon les secteurs, ont permis de réduire considérablement les nuisances olfactives et amélioré le ramassage. L'écueil principal reste le montant très élevé de l'investissement de départ

- Le groupe de travail culture propose une prise de compétences : soutien financier aux manifestations culturelles, retenues dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, réalisées sur le Pays de Souillac Rocamadour.

- Bureau des maires : La convention de médecine préventive avec le Centre de Gestion du Lot devrait être reconduite ainsi que les subventions pour le soutien aux écoles de sport. Un avenant concernant les travaux en cours à la Maison communautaire devrait permettre d'y accueillir, en bas, une antenne de la Croix Rouge locale.

Schéma départemental de coopération intercommunale : canton de Payrac et la ville de Gramat souhaitent rejoindre notre Communauté.

Questions diverses :

- Le piégeage des pigeons va être effectué conjointement sur les 2 communes de Meyronne et Saint-Sozy pour un coût total de 1200 € annuellement à part égale.

- Les colis de Noël des plus de 65 ans sont commandés.

- Extension du réseau d'assainissement : un dossier de demande de subvention va être monté.

- Nids de frelons asiatiques : compte tenu de la forte progression des frelons asiatiques, et afin d'éradiquer ceux-ci, la commune prendra en charge, à partir du 1er janvier 2012, la destruction des nids habités, sur l'ensemble du territoire communal.

- Télévision Numérique Terrestre : suite aux nombreux problèmes signalés à la mairie, une réclamation a été adressée à la délégation régionale de TDF qui a promis de faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

- Téléthon : comme chaque année un concours de belote et la vente de gaufres seront organisés les 2 et 4 décembre.

Prochain conseil municipal : le jeudi 15 décembre à 20h30